



GDS

Grand-Est Section Apicole

Bulletin d'information Section apicole

Groupeement de Défense Sanitaire
du Grand Est

Avec le soutien :



Enquête sur la mortalité des colonies d'abeilles au cours de l'hiver 2024-2025

Comme chaque année, l'enquête de mortalité nationale, nous permet de fournir une estimation de la mortalité hivernale, d'effectuer son suivi d'année en année et de recueillir l'avis des apiculteurs sur les causes sous-jacentes qu'ils suspectent. Les premiers résultats nationaux de l'enquête 2024-2025 sont disponibles sur la plateforme : <https://www.pplateforme-esa.fr/fr/gestion-et-resultats-de-lenquete>. Nous vous proposons ici un zoom sur les données de la région Grand Est.

Nous remercions les apiculteurs qui ont répondu à l'enquête. Plus vous êtes nombreux à participer, plus les données recueillies sont représentatives de la situation de la filière apicole régionale, plus nous pourrions cibler efficacement les actions à mener dans le but de limiter les pertes et d'améliorer l'état sanitaire du cheptel, aussi bien à l'échelle régionale qu'à l'échelle individuelle.



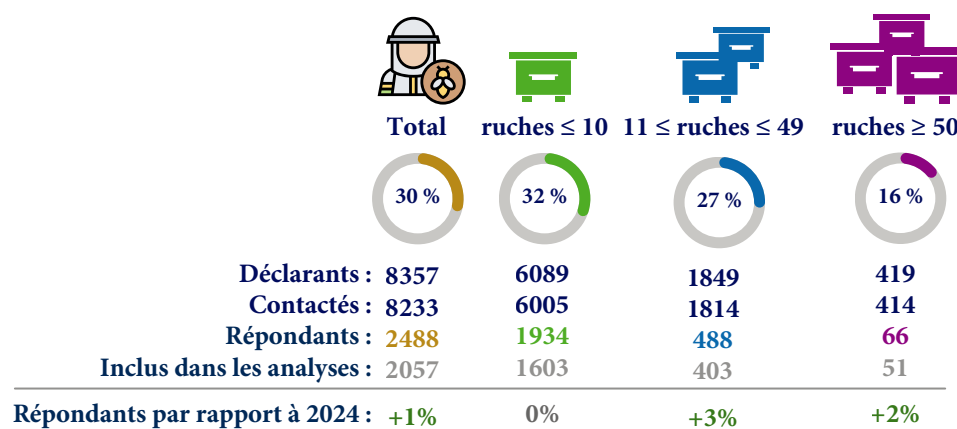
Pour participer à l'enquête de mortalité, pensez à déclarer vos ruches chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre et à communiquer tout changement de votre adresse électronique.

Déclarez vos ruches

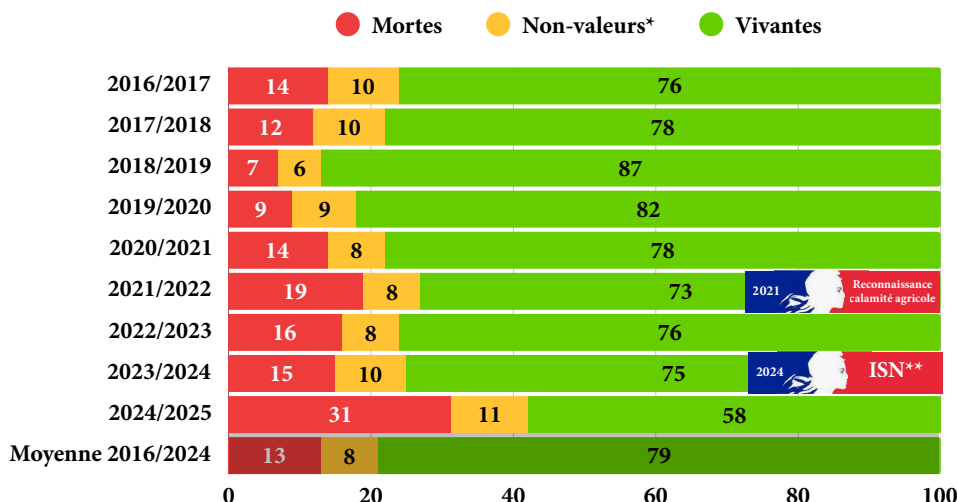
entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



Participation régionale des apiculteurs



Évolution régionale des mortalités apicoles



En 2024, le nombre d'apiculteurs déclarant est en hausse de 8%. En dépit du nombre grandissant d'apiculteurs, le nombre de ruches a baissé de 1.5%.

Sur les 2488 réponses à l'enquête, 2057 ont pu être prises en compte dans les analyses finales, ce qui représente au total 25 337 colonies toutes catégories confondues : colonies, essaims, nucléis, soit 15 % du cheptel régional (173 595). Parmi ces apiculteurs, 74 % adhèrent à une ou plusieurs organisations apicoles (GDSA, ADAGE, Syndicats...).

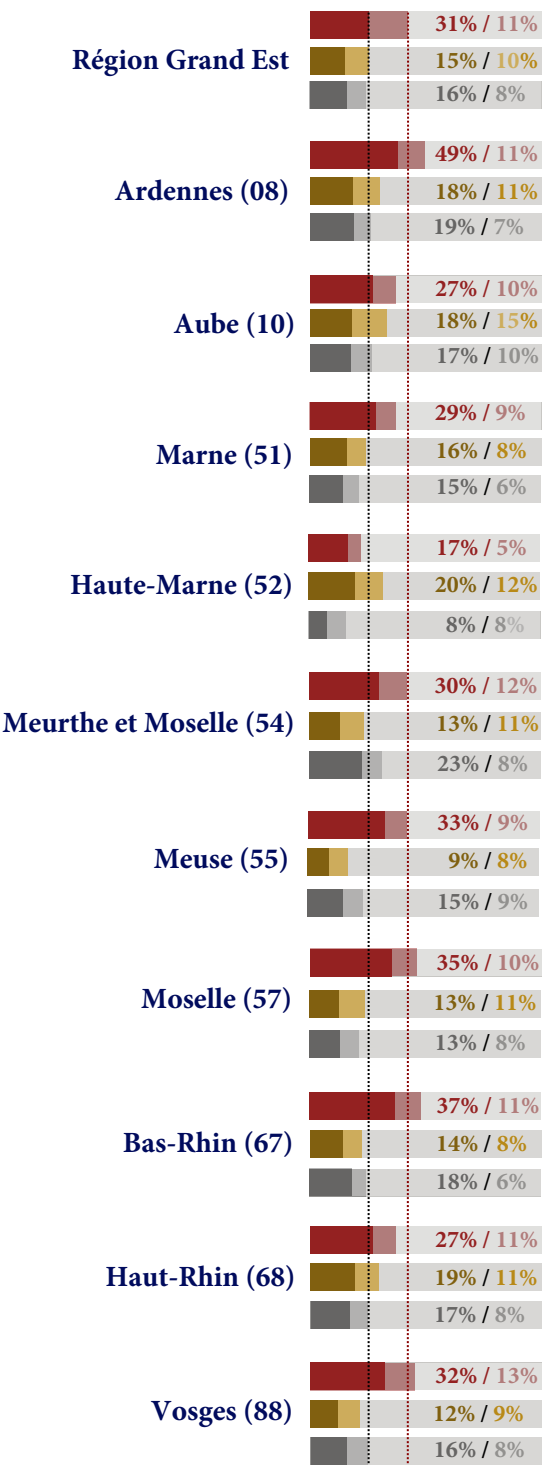
Près d'un tiers des colonies régionales ont été perdues cet hiver, ce qui représente 9% de plus que la moyenne nationale (22%) et le double de la moyenne régionale de 2023/2024. Parmi les apiculteurs, 77% ont déclaré des pertes tandis que 23% n'en ont signalé aucune. Ces chiffres montrent que la mortalité hivernale reste un défi majeur pour de nombreux apiculteurs et soulignent l'importance d'une surveillance rigoureuse.

*La catégorie Non-valeurs regroupe les ruches bourdonneuses, trop faibles ou accidentées (Source des données : ADA Grand Est de 2017 à 2020 et ENMHA de 2021 à 2025).

**Indemnité de Solidarité Nationale

Évolution régionale et départementale des mortalités et des pertes apicoles depuis 2023

Mortalité et perte apicole par département.



La région Grand Est, après avoir été l'année précédente la deuxième région la moins touchée par la mortalité hivernale des colonies d'abeilles, se classe en 2024/2025 à l'avant-dernière place, juste devant la Bourgogne-Franche-Comté. Les pertes enregistrées atteignent un niveau record, avec près de 42% des ruches mortes ou sans valeurs à la sortie de l'hivernage, soit près du double de l'hiver précédent.

La santé des colonies dépend de plusieurs facteurs : les conditions climatiques propres à chaque territoire, la qualité et la diversité des ressources alimentaires, les infestations par le varroa, la pression du frelon asiatique, ainsi que les pratiques apicoles locales. Or, le printemps 2024 a été marqué par un excès de pluies, réduisant les ressources alimentaires disponibles et perturbant les vols de fécondation. Ces conditions ont fragilisé les colonies mises en hivernage et provoqué une baisse de la production de miel d'environ 63% par rapport à 2023. Face à ces difficultés, l'Indemnité de Solidarité Nationale (ISN), anciennement appelée « calamité apicole », a été accordée à au moins sept départements du Grand Est.

Malgré cette situation générale, la Haute-Marne se distingue par des mortalités hivernales inférieures à la moyenne régionale, illustrant combien les spécificités locales peuvent atténuer l'impact de ces facteurs. Ainsi, même dans un contexte régional difficile, certaines zones parviennent à mieux préserver leurs colonies grâce à des conditions locales plus favorables.

Ces résultats mettent en évidence la nécessité d'adapter les pratiques apicoles et les politiques de soutien aux réalités climatiques et environnementales propres à chaque territoire et marqué par une forte imprévisibilité annuelle, qui rend difficile la prévision des pertes. Cette instabilité souligne l'importance de mettre en place une stratégie durable pour renforcer la résilience des colonies face aux aléas futurs et ainsi préserver la dynamique apicole de notre territoire.



Pour tout savoir sur la Mortalité Massive Aiguë des colonies d'abeilles et comment les déclarer, consultez le guide de l'ITSAP :

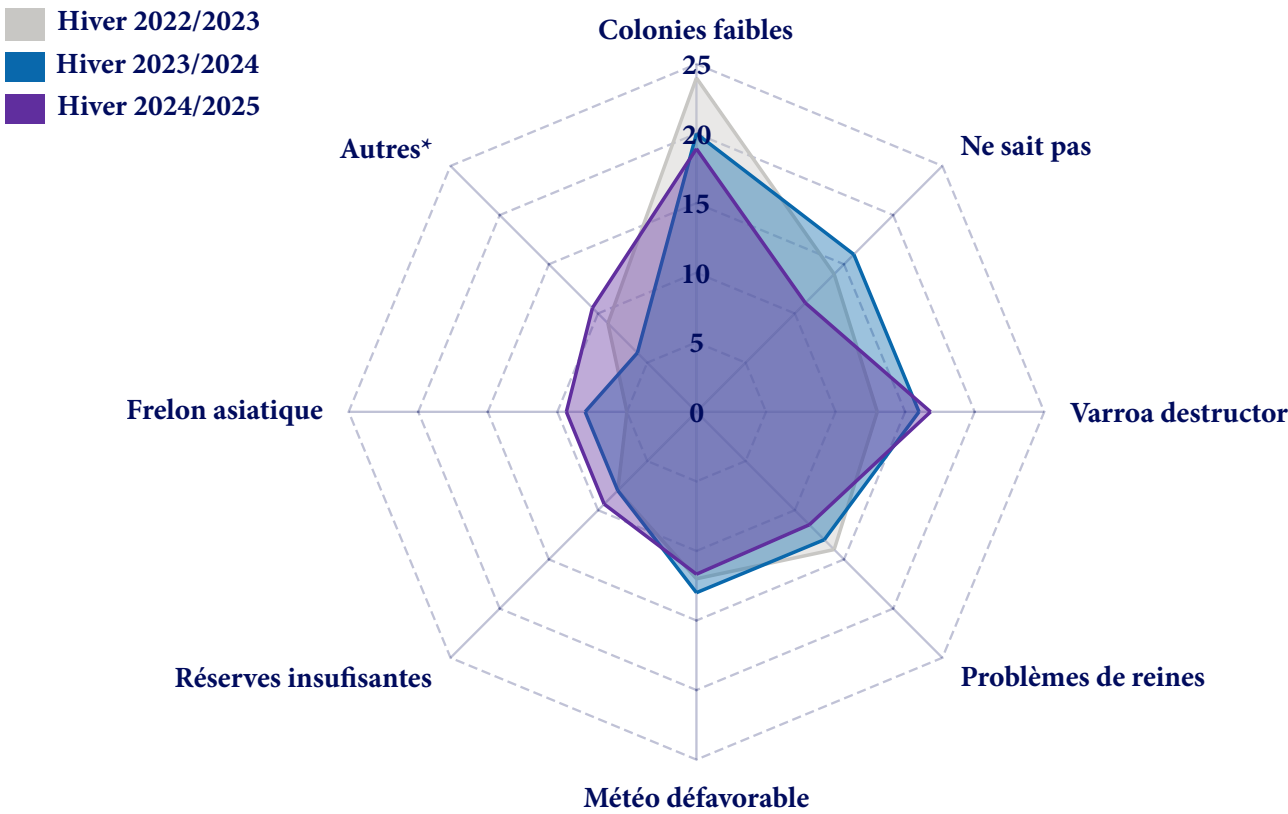
<https://gdsa-grand-est.fr/guide-des-mortalite-massives-aigues-dabeilles/>



Les causes de mortalité déclarées par les apiculteurs

Onze pour cent des répondants déclarent ne pas connaître la cause de la perte de leurs colonies. **Pour mieux comprendre les problèmes rencontrés dans vos ruchers, nous vous encourageons à vous former** (via les ruchers-écoles, les TSA, les webinaires, etc.) et à consigner dans votre registre d'élevage toutes les interventions effectuées, ainsi que les observations pertinentes. Un suivi rigoureux vous permettra d'identifier plus précisément les causes des pertes, qui peuvent être multiples : parasites comme le varroa, maladies, gestion apicole, stress nutritionnel ou environnemental, entre autres. En cas de doute ou pour un accompagnement personnalisé, n'hésitez pas à contacter votre GDSA, un Technicien Sanitaire Apicole (TSA), le vétérinaire conseil de votre Plan Sanitaire Élevage (PSE) ou un vétérinaire apicole libéral.

Pourcentage de citations des différentes causes de mortalité par les apiculteurs inclus au niveau régional, ayant déclaré de la mortalité dans leur cheptel lors des hivers 2025/2024, 2023/2024 et 2022/2023.



Autres en 2024/2025* : Désertion 4.74%, Contaminations chimique 2.04%, Accident 1.08%, Autres 2.71% (stress climatique, pillages, essaimages tardifs, blocage de ponte, teignes, nosémoses, virus, bactéries, mauvais emplacement, prédation, acte de malveillance...)

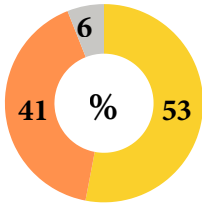
D'après les résultats de l'enquête, les apiculteurs attribuent principalement ces pertes à la faiblesse des colonies, à l'infestation par le varroa et aux conditions météorologiques défavorables. Parmi ces facteurs, la faiblesse des colonies à l'automne reste la cause la plus déterminante. Cette fragilité résulte toutefois de multiples facteurs sous-jacents, parmi lesquels le varroa et les aléas climatiques jouent un rôle majeur. Les données recueillies indiquent que la mortalité liée au varroa tend à progresser, contrairement à celle imputée directement aux conditions climatiques. En revanche, les pertes associées à des réserves alimentaires insuffisantes sont en hausse, phénomène souvent corrélé au stress climatique. Une gestion rigoureuse du varroa reste indispensable pour réduire la mortalité hivernale. Le stress climatique s'impose toutefois comme un facteur majeur, appelant à adapter les pratiques apicoles pour renforcer la résilience des colonies.

Les problèmes de reines

Des problèmes liés à une reine âgée, mal fécondée, ou transmettant des maladies à sa descendance (ex : maladie noire) peuvent se présenter. Au cours de l'hiver 2024/2025, environ la moitié des reines mises en hivernage était des reines de l'année. Un changement de reine ou la réunion de deux colonies faibles, mais saines, peut aider à réduire la mortalité hivernale.

Colonies (%) hivernant avec des reines de l'année ou des reines plus âgées, par taille de rucher :

- Reine de l'année
- Reine de plus d'un an
- Pas de données



Le varroa

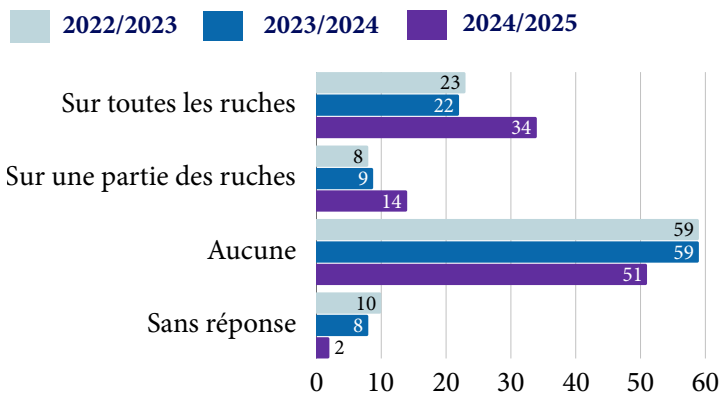
La problématique du varroa demeure un défi majeur pour la filière apicole, malgré les efforts concertés déployés ces dernières années. Son impact sur la mortalité des colonies, particulièrement à la sortie de l'hiver, reste significatif et préoccupant.

La gestion du varroa se heurte à plusieurs obstacles :

- **Résistance aux traitements** : Certaines populations de varroas développent une résistance aux acaricides couramment utilisés, réduisant l'efficacité des traitements.
- **Instabilité climatique** : Les conditions météorologiques imprévisibles affectent négativement la santé des colonies en perturbant leur environnement nutritionnel. Cette fragilisation amplifie non seulement les effets du parasite, mais augmente aussi les risques de ré-infestation lors des pillages.
- **Évolution virale** : L'apparition de nouvelles souches virales, dont le varroa est un vecteur principal, complique davantage la situation sanitaire des ruchers.
- **Multiplication des facteurs de stress** : L'exposition croissante à divers stress (frelon asiatique, carences, etc.) affaiblit les colonies, les rendant plus vulnérables aux maladies virales transmises par le varroa.

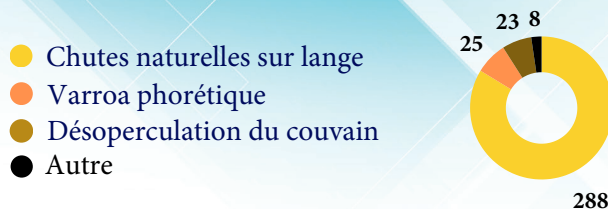
Au vu de ces éléments, le suivi de l'infestation est au cœur d'une bonne stratégie de lutte contre le varroa.

Mise en place d'une surveillance depuis la fin de l'hivernage



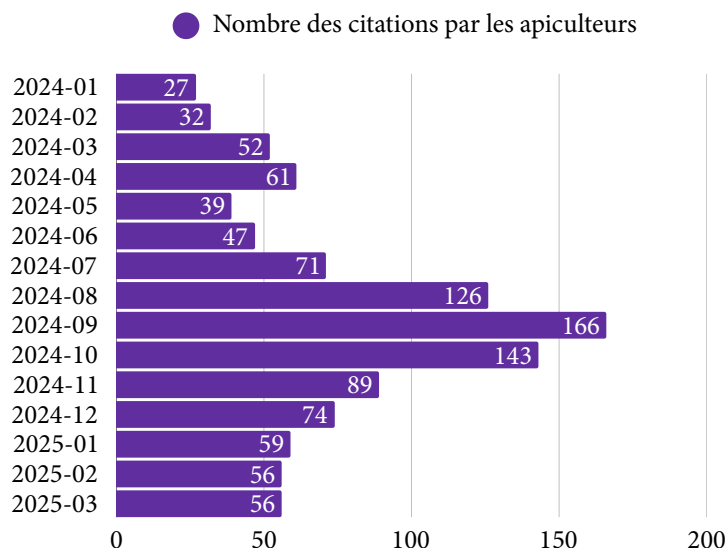
Un suivi régulier des ruchers permet d'adapter les stratégies de traitement et d'optimiser la santé globale des colonies. Parmi les apiculteurs ayant répondu à l'enquête, 35 % déclarent avoir mis en place une surveillance des infestations. On observe également une hausse encourageante de 12 points du nombre d'apiculteurs pratiquant ce suivi sur l'ensemble de leurs ruches.

Méthode de suivi des infestations de varroa 2023/2024 :



La méthode de surveillance du varroa par comptage des chutes naturelles sur lange graissé demeure une technique privilégiée par de nombreux apiculteurs, certainement en raison de ses multiples avantages : non invasive (pas d'ouverture de ruche), facilité de mise en œuvre, peu onéreuse et fiable lorsque bien exécutée.

Périodes de réalisation de la surveillance de l'infestation de varroa par les apiculteurs



Calendrier de comptage

Au milieu du printemps :
Permet d'évaluer le besoin d'un traitement entre deux miellées.

Avant hivernage :
S'assurer de l'efficacité du traitement de fin d'été et estimer le besoin d'un traitement d'hiver, hors couvain, ou au début du printemps suivant.

En sortie d'hivernage :
Permet d'évaluer la nécessité d'un traitement avant la 1^{re} miellée.

En été :
Choisir la stratégie de traitement la plus adaptée (monothérapie, bithérapie ?) et évaluer la possibilité d'exploiter les miellées tardives.

Avant et une semaine après un traitement afin d'en évaluer l'efficacité.



Vous souhaitez améliorer la santé de vos abeilles et contribuer collectivement à la lutte contre le varroa ?

Participez au réseau de comptage !

Plus vous êtes nombreux, plus nos actions seront efficaces !

<https://gdsa-grand-est.fr/participez-au-reseau-de-comptage-des-varroas/>

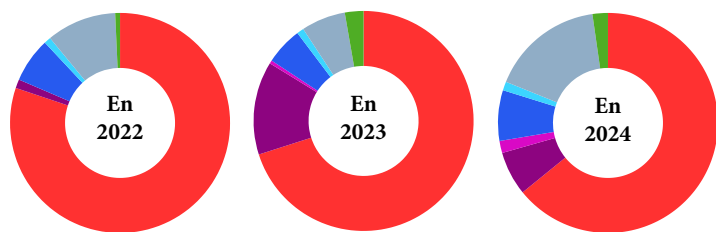


L'efficacité d'un traitement anti-varroa peut être compromise par divers facteurs :

- Résistance : Certaines populations de varroas peuvent avoir développé une résistance aux acaricides utilisés.
- Niveau d'infestation initial critique : Une infestation trop importante avant le traitement peut réduire son efficacité.
- Phénomène de réinfestation : Une contamination externe pendant la période de traitement peut en diminuer l'impact.
- Application inadéquate : Le non-respect des conditions d'utilisation optimales, telles que la durée du traitement, le dosage, la température ambiante ou la méthode d'application, peut compromettre les résultats.

Pour identifier la cause spécifique d'un échec de traitement, il est recommandé d'effectuer un comptage des varroas avant et après l'application. Cette méthode de suivi permet d'évaluer précisément l'efficacité du traitement et d'orienter vers l'une des causes potentielles mentionnées ci-dessus. Notez le résultat de vos comptages dans votre registre sanitaire d'élevage.

Évolution de l'usage des molécules actives entre 2023 et 2024



Acaricides de synthèse :

- Amitraze
- Tau-fluvalinate
- Flumétrine

Les acides organiques :

- Acide oxalique
- Acide formique
- Acide oxalique et formique

Les huiles essentielles :

- Thymol

Depuis 2022, une diminution de l'utilisation des médicaments à base d'amitraze est observée. Cette évolution résulte de la rotation des molécules mise en œuvre dans le cadre des PSE des GDSA départementaux. Cette stratégie vise à :

- Prévenir le développement de résistances chez le varroa en réduisant la pression de sélection dû à l'usage répété d'une même molécule
- Optimiser la gestion sanitaire des ruchers et maintenir l'efficacité à long terme des traitements disponibles

Cette approche s'inscrit dans une gestion intégrée de la lutte collective contre le varroa.



Les expérimentations menées par l'ADAGE chez une dizaine d'apiculteurs ayant utilisé le tau-fluvalinate en 2023, ont montré des résultats encourageants, en faveur de la mise en place d'une rotation. Les résultats sont disponibles dans le Flash'Abeilles N°63 :

<https://www.ada-grand-est.org/publications/flashabeilles/>



Mise en garde importante concernant l'utilisation du tau-fluvalinate et de la fluméthrine. Il est fortement déconseillé d'utiliser ces molécules deux années de suite en raison de l'apparition rapide de résistance. La période de réversion est de 4 à 5 ans. De plus, ces molécules ne peuvent pas être utilisées en alternance en raison d'une résistance croisée.



Les conditions hivernales défavorables

Sous nos latitudes, une rupture de ponte est normalement observée durant l'hiver. Un regain de douceur au cours de cette période peut occasionner une reprise de ponte de la reine. La présence de couvain, non seulement accroît les besoins alimentaires de la colonie, mais favorise aussi la reproduction du varroa. Le confinement, la charge du couvain et la prolifération du varroa favorisent l'apparition de maladies. Un traitement anti-varroa hivernal peut être nécessaire. On préférera un traitement flash à base d'acide oxalique par dégouttement ou par sublimation. Notez que l'acide formique, présent dans le Varromed, perd de son efficacité lorsque les températures descendent sous 10°C. Ce traitement est d'autant plus nécessaire que le traitement de fin d'été a été appliqué tard dans la saison, laissant les premières abeilles d'hiver affaiblies par l'infestation.



Problèmes de réserves et/ou de nourrissage

Ce que peuvent craindre les abeilles durant la saison hivernale, c'est mourir de faim et, plus rarement, de froid. Pour aider une colonie à passer l'hiver, il est possible d'adapter la taille de l'habitat à la taille de la colonie, afin d'éviter à la grappe d'avoir à chauffer un volume inutile et trop important, à l'aide de partitions. Pour maintenir sa température, la colonie doit s'alimenter. Sa survie dépend alors de la qualité de ses réserves et du nourrissage apporté. Les réserves de miellat sont riches en mélézitose, un sucre mal assimilé par les abeilles et qui accroît les risques de dysenterie, de nosémose et de maladie noire.

Une colonie a besoin de 10 à 30 kg de sucre selon sa race et sa force. Si un nourrissage de complément est nécessaire, privilégiez des produits riches en glucose, fructose ou saccharose, aux produits riches en maltose, indigeste. En dessous de 12-13°C, elles ne prennent plus de sirop. Le candi sera donc à privilégier. On estime qu'une colonie a besoin d'un kilo de candi par mois.